

FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACTUALITÉ JURIDIQUE DE L'URBANISME, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

DATES ET LIEU

groupes 1 et 2 > mercredi 9 nov. 2022,
jeudis 2 mars et 29 juin 2023

groupe 3 > jeudi 10 nov. 2022,
vendredis 3 mars et 30 juin 2023

à Annecy

CMA, Chambre de métiers, 28 av. de France

PUBLICS

Élus en charge de l'urbanisme,
directeurs généraux des services,
directeurs et responsables des services
techniques, responsables des services
urbanisme, aménageurs publics et
privés, chambres consulaires, sociétés
d'ingénierie...

PARTICIPATION DEMANDÉE

475 € nets (375 € les 3 demi-journées + 100 €
l'accès à la plateforme de l'actualité juridique du
Caué* pendant 1 an)
non assujettis à la TVA

*Ce nouvel outil, permettant l'accès à 11 années
de ressources du Caué en droit de l'urbanisme, a
été mis en place pour répondre à la demande des
participants

L'accès à la plateforme (cycles précédents, textes,
jurisprudences) est effectif depuis le 1^{er} novembre
2021

Les modalités de connexion seront transmises à
l'apprenant sur le mail personnel renseigné au
bulletin de préinscription

CAUE de Haute-Savoie
L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339 • 74008 Annecy cedex
Tél. : 04 50 88 21 10



© CAUE 74

CONTEXTE

Réforme des collectivités, Grenelle 2, lois ALUR-ELAN, urba-
nisme financier, réécriture du règlement de PLU, évolutions en-
vironnementales, importance du projet urbain et de territoire,
adaptation au changement climatique, bâtiments performants,
évolutions jurisprudentielles d'OAP, SAS, évolution des zones
urbaines, EBC, ER, SUP, voies publiques, évaluation environne-
mentale...

OBJECTIFS

- Approfondir les textes réglementaires et faire le point sur la
jurisprudence et l'actualité législative
- Intégrer une dynamique de formation continue sur l'actualité
juridique avec 3 séances annuelles
- Intégrer un réseau d'acteurs

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mobiliser les évolutions du droit de l'urbanisme, de l'aména-
gement et de l'environnement au bénéfice du projet urbain
- Intégrer la complexité et l'interprétation des textes dans le
cadre de la gestion des autorisations d'urbanisme
- Mettre en place une méthode de travail et d'organisation autour
de la fabrication des documents d'urbanisme, des règlements
et d'une bonne gestion du projet de territoire

FORMATRICE

Sylvaine Corbin, urbaniste, Caue

INTERVENANTE

Candice Philippe, avocate spécialisée
en droit public

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022

CONTACT & INSCRIPTION

Marianne Auguet

Tél. : 04 50 88 21 10

inscription@caue74.fr

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap,
merci de nous le signaler lors de votre
inscription.

MÉTHODES / OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échanges autour de situations vécues sur les autorisations d'urbanisme, les documents et règles d'urbanisme, la construction et l'aménagement, l'environnement-espaces à protéger, l'habitat-logement, le patrimoine, etc.
- Document remis en séance

PRÉ-REQUIS

Aucun

HORAIRES ET DURÉE

8h30-12h30 groupes du matin • 3 demi-journées (12h)
14h00-18h00 groupe de l'après-midi • 3 demi-journées (12h)

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours et/ou en fin de formation

PROGRAMME

- **séance 1**
 - > Exposés et échanges sur les textes et jurisprudences entre fin juin 2022 et fin octobre 2022
- **séance 2**
 - > Exposés et échanges sur les textes et jurisprudences entre novembre 2022 et fin février 2023
- **séance 3**
 - > Exposés et échanges sur les textes et jurisprudences entre mars et juin 2023

DATES SOUHAITÉES

■ groupe 1

> mercredi 9 novembre 2022 matin

> jeudi 2 mars 2023 matin

> jeudi 29 juin 2023 matin

■ groupe 2

> mercredi 9 novembre 2022 après-midi

> jeudi 2 mars 2023 après-midi

> jeudi 29 juin 2023 après-midi

■ groupe 3

> jeudi 10 novembre 2022 matin

> vendredi 3 mars 2023 matin

> vendredi 30 juin 2023 matin

Les droits d'inscription sont forfaitaires. Ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier pédagogique, et les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas s'ils sont précisés au programme de formation.

A réception du bulletin de préinscription et du règlement, le CAUE validera l'inscription par l'envoi de la convention de formation.

Chaque préinscription, si elle est confirmée, fait l'objet d'une convention individuelle de formation et d'une convocation accompagnée du programme de formation détaillé. Attestation de présence, copie feuille d'émargement et facture acquittée sont adressées en fin de formation.

Toute annulation parvenue moins de 14 jours calendaires avant la formation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

**BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT**

AU PLUS TARD

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022

par voie postale
au Caue de Haute-Savoie
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault
bp 339 • 74008 Annecy cedex

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

FORMATION EN PRÉSENTIEL

**ACTUALITÉ JURIDIQUE DE L'URBANISME,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**groupes 1 et 2 > mercredi 9 nov. 2022, jeudis 2 mars
et 29 juin 2023 ; groupe 3 > jeudi 10 nov. 2022,
vendredis 3 mars et 30 juin 2023**

à Annecy CMA, Chambre de métiers, 28 av. de France

APPRENANT [un bulletin par apprenant]

Nom Prénom

Fonction

E-mail*

Téléphone*

Adresse

Cp • Ville

COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom

Adresse

Cp • Ville

Téléphone

N° Siret*

INTERLOCUTEUR [DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription]

Nom Prénom

E-mail*

Téléphone*

RÈGLEMENT

Par chèque de € nets à l'ordre du Caue de Haute-Savoie
à joindre au bulletin de préinscription

Par mandat administratif

Date

Par ma signature, je m'engage à suivre la formation et accepte son paiement
définitif (sous réserve de la validation de l'inscription par le CAUE)

Cachet et signature

BULLETIN D'ABONNEMENT

du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

PLATEFORME

**ACTUALITÉ JURIDIQUE DE L'URBANISME,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**
(accès aux cycles précédents/jurisprudences)

COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom
Adresse

Cp • Ville
Téléphone
N° Siret*

INTERLOCUTEUR

Nom Prénom
E-mail*
Téléphone*

RÈGLEMENT

Par chèque de 150 € nets (abonnement à la plateforme de l'actualité juridique du Caue pendant 1 an) à l'ordre du Caue de Haute-Savoie, à joindre au bulletin d'abonnement

Par mandat administratif

L'accès à la plateforme (cycles précédents/
textes jurisprudences) sera effectif à partir
du 1^{er} novembre 2022

Les modalités de connexion seront
transmises à l'interlocuteur sur le
mail personnel renseigné au présent
bulletin d'abonnement

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT

par voie postale
au Caue de Haute-Savoie
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault
bp 339 74008 Annecy cedex

Date

Cachet et signature

*MENTION OBLIGATOIRE